

FORMATION ALUR SUR LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS L'IMMOBILIER

100 % à distance

> OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal (loi ALUR, loi Égalité et citoyenneté)
- Identifier les critères de discrimination prohibés
- Reconnaître les stéréotypes et les biais cognitifs
- Appliquer les bonnes pratiques au quotidien

> CONTENU DE LA FORMATION

1. COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA NON-DISCRIMINATION DANS L'IMMOBILIER

- Cadre réglementaire et obligations de formation des professionnels
- Enjeux juridiques, éthiques et professionnels
- Impacts des discriminations dans l'accès au logement
- Auto-positionnement à partir de situations professionnelles

2. CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL ET LES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Définition légale de la discrimination et critères interdits
- Responsabilités et sanctions applicables aux professionnels
- Obligations issues des principales lois encadrant la profession
- Étude de cas : analyse objective de dossiers de candidature

3. IDENTIFIER LES MÉCANISMES DE LA DISCRIMINATION

- Stéréotypes, préjugés et biais cognitifs dans la pratique professionnelle
- Discrimination directe, indirecte et systémique
- Repérage des pratiques et annonces à risque
- Principes de rédaction d'annonces conformes et inclusives

4. ADOPTER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE CONFORME À LA RÉGLEMENTATION

- Réagir face à une demande discriminatoire d'un client
- Application de critères objectifs et traçables
- Posture professionnelle : neutralité, égalité de traitement, communication inclusive
- Mises en situation et analyse de pratiques

Contact :

Isabelle DUFFAIT
Inscription et renseignements
03 81 48 12 30
formations@gipftlv-fcomte.fr

> LIEU DE LA FORMATION

Formation 100 % à distance, en asynchrone, via la plateforme LMS
lms.gipftlv-fcomte.fr

> PUBLIC

Agents immobiliers titulaires de la carte T, négociateurs immobiliers, mandataires immobiliers, dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières.

> DOMAINE DE FORMATION

Immobilier – réglementation, éthique et pratiques professionnelles

Formacode : 42154
Immobilier
NSF : 313
Finances, banques, assurances, immobilier
ROME : C1501, C1504

> RESPONSABLE DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 2 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

25 € nets de taxes par participant

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation comprendra un quiz visant à mesurer l'acquisition des connaissances, avec un taux de réussite de 80 % requis pour la validation.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation entièrement à distance
- Apports théoriques structurés
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas pratiques

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 2 jours ouvrés.
- L'inscription définitive est conditionnée à la réception du paiement de la formation.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires.
- Exerger ou être amené à exercer une activité dans le secteur de l'immobilier.

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Amélioration continue du parcours à partir des retours des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation ALUR sur la déontologie immobilière.

> ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Du lundi au vendredi par téléphone

au 03 81 48 12 30

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h

(jusqu'à 16h30 le vendredi).

L'assistance pédagogique est assurée par le responsable de formation aux mêmes horaires.

> RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

> CERTIFICATION

Formation non certifiante

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, rubrique médiation :

www.gipftlv-fcomte.fr/cgv-mediation/

> CONTACT



Une équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :
GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

formations@gipftlv-fcomte.fr - 03 81 48 12 30

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (jusqu'à 16h30 le vendredi).

Accueil téléphonique à partir de 8h30

WWW.GIPFTLV-FCOMTE.FR

Un référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Référent handicap : Mme Monti Lyssia
rh@gipftlv-fcomte.fr

N° d'activité : 4325P005225
SIRET : 182 500 231 000 36
Code NAF : 5859A

